

La formation cariste Toyota



TOYOTA

MATERIAL HANDLING

FORMATION CARISTE

La formation cariste est indispensable pour la sécurité des équipes et des matériels. Elle est aussi un facteur clef de productivité et de motivation du personnel. Encore faut-il faire le bon choix car pour être efficace, une formation doit être adaptée aux besoins des utilisateurs, à leur niveau de connaissance et aux matériels dont ils auront la responsabilité.



« L'objectif de la formation cariste est de prévenir les risques et optimiser la sécurité sur le lieu de travail et diminuer le nombre d'accidents du travail. »

Vos obligations et recommandations ?

Le métier de cariste est régi par le Code du Travail :

- La conduite des équipements servant au levage et des automoteurs est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate (art R4323-55)
- Une autorisation de conduite (décret n° 2008-244 article R4323-56), délivrée après examen médical d'aptitude, contrôle des connaissances et du savoir-faire, une formation « complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire »
- Depuis 2001, une recommandation de la CNAM⁽¹⁾ incite les entreprises à faire passer à leurs caristes le CACES^{®(2)}, certificat valable 5 ans, délivré à l'issue d'une évaluation théorique et pratique du conducteur par des testeurs agréés

Objectif de la formation cariste : Prévenir les risques et optimiser la sécurité sur le lieu de travail et diminuer le nombre d'accidents du travail.

⁽¹⁾ Caisse Nationale d'Assurance Maladie

⁽²⁾ Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

La formation : un coût qui rapporte

« La formation des caristes a de nombreux impacts économiques positifs sur une entreprise. »

La formation des caristes représente bien sûr un coût pour l'entreprise, même si celui-ci est en partie intégré dans les dépenses de la formation obligatoire.

En contrepartie, la formation a de nombreux impacts économiques positifs sur une entreprise tels que :

- Accroissement de la sécurité
- Prévention des risques
- Diminution très sensible de la casse
- Diminution des TMS
- Motivation accrue du personnel
- Hausse de la productivité
- Réduction des accidents du travail
- Meilleure compréhension de l'ergonomie

Sur tous les plans, l'entreprise qui investit dans la formation est donc largement gagnante.



Pourquoi choisir Toyota Material Handling ?

Toyota Material Handling France est agréée comme organisme de formation, **certifié Qualiopi** et **certifiée organisme testeur CACES®⁽¹⁾** par Bureau Veritas Certification depuis 2004. Toyota est certifiée testeur pour les recommandations R.489 (chariots portés) et R.485 (gerbeurs accompagnants), à la fois dans son centre de Bussy Saint-Georges et chez ses clients.

Nos formations sont animées par une équipe de **formateurs testeurs agréés disposant tous de plusieurs années d'expérience de la formation** en manutention et d'une parfaite connaissance de toutes les gammes de matériels est dédiée à la

formation des caristes.

L'esprit service Toyota en plus : une ambiance très conviviale, facilitant l'apprentissage et un suivi complet des stagiaires, à l'issue de la formation.

Faire le choix d'une formation Toyota, c'est bénéficier tout à la fois de l'expérience internationale d'un grand constructeur et du professionnalisme d'un organisme certifié. Pour répondre aux attentes de ses clients, le groupe Toyota Material Handling développe depuis plus de 30 ans des solutions de formation adaptées à leurs besoins spécifiques.

⁽¹⁾ Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Programme de formation de base

« Faire le choix d'une formation Toyota, c'est bénéficier tout à la fois de l'expérience internationale d'un grand constructeur et du professionnalisme d'un organisme certifié. »

STAGES DE CONDUITE SUR TOUS TYPES ET MARQUES DE CHARIOTS ET PEMP ⁽¹⁾ EN VUE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE INTERNE

- Modules de 1 à 2 jours (entre 4 à 8 participants)
- Formation théorique en salle (1/2 journée) + formation pratique en entrepôt (1/2 à 2 journées)
- Validation : après examen, délivrance d'une attestation de formation pour l'autorisation de conduite interne de chariots automoteurs à conducteur porté ou accompagnant ou PEMP ⁽¹⁾
- Formation sur chariot standard et spécifique (accessoires et équipements)

STAGES DE FORMATION ET TESTS CACES® ⁽²⁾ R.485 (GERBEURS ACCOMPAGNANTS) ET R.489 (CHARIOTS PORTÉS)

- Modules de 2 à 5 jours dans notre centre de formation ou en entreprise (sous conditions)
- Durée modulable en fonction de l'expérience des stagiaires
- Formation théorique en salle (1 journée) + formation pratique (jusqu'à 3 journées) + 1 journée de tests
- Validation : après examen, en cas de réussite, délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, en application de la recommandation CNAM ⁽³⁾ CACES® ⁽²⁾ R.485 et R.489

STAGES DE FORMATION DE FORMATEURS INTERNES

- Stages de formation sur sites Toyota ou sites clients (4 participants maximum)
- Durée modulable en fonction de l'expérience
- Former vos futurs formateurs à la conduite des chariots pour la délivrance d'une autorisation de conduite en interne

FORMATION ADMINISTRATEUR/UTILISATEUR DE TOYOTA I_SITE

- Module de 1 jour (4 participants maximum)
- Formation spécifique à l'utilisation du logiciel de gestion de flotte Toyota I_Site

FORMATION DE MANAGER ET RESPONSABLE SÉCURITÉ

- Module de 1 jour (entre 4 à 6 participants)
- Formation sur les responsabilités et la prévention dans un entrepôt
- Sensibilisation sur la législation, recommandations et risques liés à la manutention

FORMATION INTERACTIVE TOYOTA eTruck

- Module de 1 jour - fractionnable à volonté
- Formation théorique en ligne
- Expérience ludique, adaptable au rythme de chaque personne
- Exclusivité Toyota
- Basée sur les nouvelles recommandations CACES® R.485 et R.489

Pour toute formation spécifique en liaison avec chariots élévateurs ou PEMP ⁽¹⁾ n'hésitez pas à nous contacter. Pour l'obtention de la formation certifiante CACES® les deux blocs de compétences théorique et pratique doivent être réussis. Il n'existe pas de passerelle ou d'équivalence entre nos formations et pas de suite de parcours.

Taux de réussite en 2021 : 91% des stagiaires ont réussi leurs examens théoriques et pratiques

Taux de recommandation NPS* : 95 %

*NPS : Net Promoter Score

⁽¹⁾ Plate-formes élévatrices mobiles de personnes

⁽²⁾ Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

⁽³⁾ Caisse nationale de l'assurance maladie



Notre centre de formation

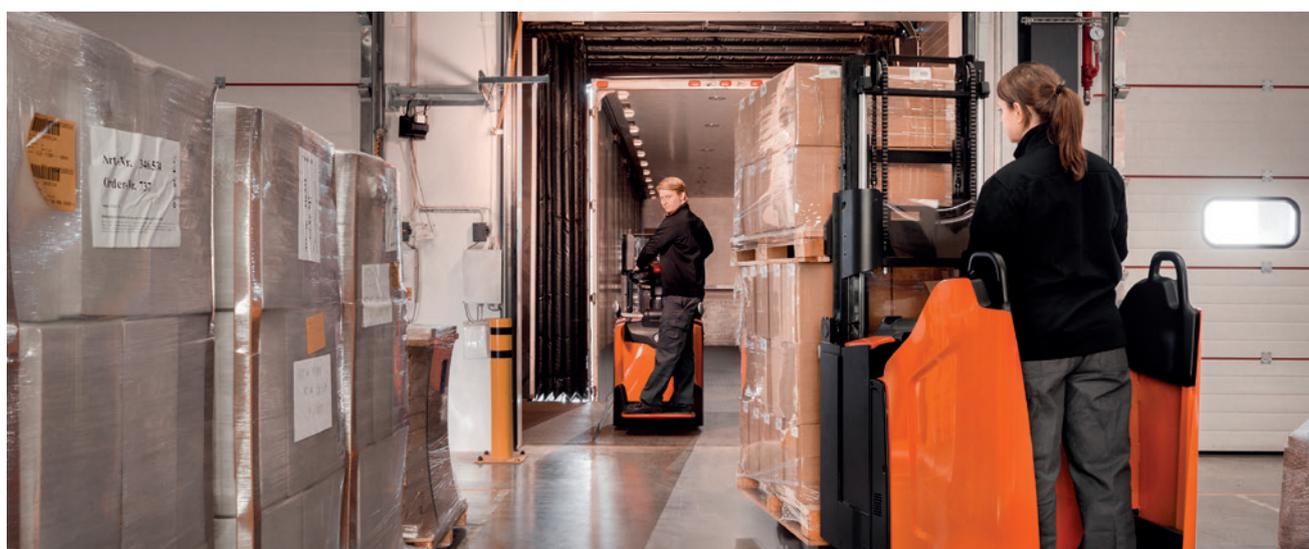
Très facile d'accès, le centre de formation Toyota de Bussy Saint-Georges (77) offre aux stagiaires des conditions optimales pour tirer le meilleur parti de leur formation.

Accès par le RER A (30 minutes de Châtelet) ou par l'A4 (20 minutes de Paris - Porte de Bercy).



Des facilités uniques :

- Des salles de formation théorique, dotées d'équipements informatiques et audiovisuels
- Un vaste entrepôt entièrement dédié à la conduite
- Un important parc de chariots récents, permettant à chaque stagiaire de disposer de son propre chariot pour la formation pratique
- Une gamme complète de matériels, allant des transpalettes électriques aux chariots les plus sophistiqués, tels les combis et les préparateurs à nacelle



Contactez-nous par téléphone au 01 64 77 85 18 ou par e-mail à formation.cariste@fr.toyota-industries.eu

Toyota Material Handling France

Couverture intégrale

Le réseau de Toyota Material Handling France s'étend sur plus de 113 points de vente regroupant plus de 880 techniciens itinérants.

Un service de proximité bénéficiant d'une assistance mondiale

Grâce à l'étendue de notre réseau, vous profitez toujours de services de proximité et bénéficiez de la stabilité et de l'expertise d'une organisation mondiale, où que vous soyez.

« Made in Europe »

Plus de 90 % des chariots vendus sont fabriqués sur le sol européen, dans nos usines de Suède, France et Italie, conformément aux normes de qualité établies par le TPS. Nos usines emploient plus de 3 000 salariés en Europe, collaborant avec plus de 300 fournisseurs européens.

Environ 15 % de notre production européenne est exportée vers d'autres régions du monde.

